



Front de Gauche 2^{ème} circonscription de l'Oise

On nous annonce « la fin » de l'entreprise Schering-Plough (Merck-Organon) à Eragny-sur-Epte.

À leurs côtés depuis le début, nous renouvelons notre solidarité avec les salariés qui luttent depuis près de 3 ans pour sauver leurs emplois et leur entreprise.

Nous ne pouvons pas nous résigner à la fermeture de ce site industriel. La production d'insuline et autres produits pharmaceutiques sont utiles à notre pays.

Dans son dernier jugement, le Tribunal de Grande Instance de Nanterre constate la « santé économique particulièrement florissante » du groupe Merck, avec près de 12 milliards de bénéfice net en 2011 et pourtant la loi les autorise à supprimer plus 1 000 emplois en France ! Stop aux licenciements boursiers !

Voilà déjà un an, alors que le Sénat venait de basculer à gauche, les sénateurs socialistes ont voté la proposition du Front de gauche visant à interdire les licenciements « économiques » lorsqu'une entreprise reverse des dividendes à ses actionnaires. Pourtant, près d'un an plus tard, le gouvernement n'a toujours pas soumis cette proposition de loi devant l'Assemblée nationale ! Qu'attend-il ? Une telle loi permettrait non seulement de sauver les emplois de l'entreprise Merck mais bien d'autres : Sanofi-Roche, PSA, Goodyear, Candia...

La bataille de l'emploi n'est pas finie ! Avec les élus locaux, nous sommes déterminés à faire vivre le site industriel d'Éragny-sur-Epte. Il y a un an, les salariés de la papèterie M-Real recevaient également leurs lettres de licenciements. Grâce à la mobilisation des salariés, des élus locaux (notamment le maire PCF - Front de gauche) et la volonté du Conseil Général de l'Eure à majorité de gauche, qui n'a pas hésité à « départementaliser » temporairement le site, l'entreprise a été sauvée. Nous proposons au Conseil général de l'Oise et au Conseil régional de Picardie d'étudier en urgence, en lien avec les représentants des salariés, avec les élus locaux et avec l'État, la possibilité d'une telle mesure de sauvegarde du site d'Eragny Sur Epte.

Il n'est pas possible de regarder les choses se faire sans prendre d'initiatives.

Sur le plan juridique, un jugement aura lieu le 21 février à Nanterre dans lequel la CGT dénonce la « fraude » aux licenciements « économiques » du groupe Merck

De plus, après une rencontre prévue avec le préfet de l'Oise ce mardi 12 février, le collectif de défense du site Merck-Organon se réunira le samedi 16 février à 10h à la mairie de Gisors.

Non, ce n'est pas fini ! On ne lâche rien !

Pierre Ripart et Anthony Auger,

candidats du Front de gauche à l'élection législative partielle 2013

Contacts

Adresse électronique : fdg.oise.2@gmail.com